

Les Funérailles nationales de M. PAUL DOUMER

L'Assemblée générale à Lille de la Solidarité laïque du Nord

a rendu visite hier à M. Albert LEBRUN

Le roi Albert I^{er} de Belgique a fait hier après-midi, une visite de courtoisie au nouveau Président de la République. Un détachement de la garde républicaine, avec drapeau et musique, rendait les honneurs. Reçu à l'entrée par M. de Fougères, directeur du protocole, le roi Albert, chaleureusement acclamé par une foule enthousiaste, quittait le Petit Luxembourg.

L'entretien des deux chefs d'Etat a duré environ un quart d'heure. A 16 h. 50, le roi, accompagné jusqu'au bas de l'escalier par le Président de la République, quittait l'hôtel de la présidence.

Avant son départ, le souverain, précédé par M. de Fougères et accompagné du colonel Delalande, commandant militaire du palais du Sénat, a passé en revue la compagnie d'honneur, dans laquelle la musique de la garde jouait l'hymne national belge. A 17 heures, le roi Albert, chaleureusement acclamé par une foule enthousiaste, quittait le Petit Luxembourg.

Le roi Albert a quitté la capitale à 18 h. 05, par le rapide de Bruxelles.

L'ASSASSIN DE M. DOUMER AURAIT PRIS L'IDENTITÉ D'UNE VICTIME DE LA TCHÉKA

A Prague, à Bruxelles, à Bernes, les commissaires de la police française, envoyés spécialement de Paris, cherchent à retrouver l'identité de l'assassin de M. Doumer, qui a été tué le 23 janvier.

Des déclarations sensationnelles ont été faites sur ce sujet. Voici celle d'un habitant du Havre :

« J'ai mis la police au courant de ce que je sais. C'est un homme qui se croit et qui a des documents que je suis prêt à donner à la Justice qui me font supposer que je ne me trompe pas — l'assassin de M. Doumer, c'est un tchèque qui s'appelle pas Gorguloff, mais Alexis Zolotarew. »

Il est né comme moi dans un petit village du Koubaï, dans le province de Tchéco-Slovaquie, à quelques kilomètres seulement de Labinskaja, patrie de la famille Gorguloff.

« Nous sommes cinq à avoir, en 1918, été fusillés par Gorguloff et son fils Paul ont été fusillés en 1918 à Labinskaja, le premier tué le 23 janvier et le second le 13 mars, par les bolchéviques. »

« C'est après 1918 que j'ai fui ma patrie natale, alors que je m'en trouvais encore très près, j'ai voulu savoir ce que se passait au pays et qui exerçait en quelque sorte les pouvoirs de police dans ce pays. J'ai voulu savoir ce qui se passait dans ce pays. C'est alors que j'apprends que le commissaire du peuple qui régnait là n'était autre que mon camarade Zolotarew. »

On ne peut donc pas dire que le commissaire Zolotarew, après avoir fait fuir Paul Gorguloff, qui était médecin-major, usurpateur, en même temps que le commissaire Zolotarew, l'identité et la profession de l'homme qui avait été tué par le roi Albert.

Une confrontation doit avoir bientôt lieu entre le témoin et l'assassin du Chef de l'Etat.

D'autre part, dans les milieux russes de Berlin, on a découvert l'identité exacte de l'assassin du Président de la République. C'est un officier de l'armée russe qui confirme que l'assassin faisait à Prague de la propagande soviétique.

LES GRANDES FÊTES MUSICALES DE ROUBAIX

Les grandes fêtes musicales de Roubaix, organisées à l'occasion du 24^e congrès de la Fédération des Sociétés musicales de France, ont obtenu le plus grand succès.

Voici la liste des diverses manifestations de la journée de dimanche 13 mai :

A 9 h. 30, concours de chant de l'Harmonie musicale de Roubaix et du Pas-de-Calais, à l'Hippodrome-Théâtre, sous la présidence de M. Alfred Brunet, membre de l'Institut, inspecteur des études musicales.

Programme : Ouverture du congrès et rapport moral par M. Léon Mandin. Fête joyeuse, fantaisie pour trompe et piano de M. Arthur Defler, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

A 11 h. 30, distribution des récompenses de l'Harmonie musicale de Roubaix et du Pas-de-Calais, sous la présidence de M. Alfred Brunet.

La Musique municipale de la Grande Harmonie de Roubaix a donné à l'occasion de la fête de l'Enfant-Roi et de l'Entrée Symphonique de M. Messidor.

A 12 h. 15, remise du fanion fédéral, sur le pont de la Gare, sous la présidence de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

A 12 h. 30, réception officielle de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 12 h. 45 à 13 h., concert-œuvres par la Fanfare du Commerce d'Armentières, brillante exécution de 106 exécutants, qui sous la direction de M. Arthur Defler, exécutera « Quatre études honnoises » (1812), de P. Tchaïkovski ; « Prélude et Allegro », de F. Andrievsky.

De 13 h. 15 à 14 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 14 h. 15 à 15 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 15 h. 15 à 16 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 16 h. 15 à 17 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 17 h. 15 à 18 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 18 h. 15 à 19 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 19 h. 15 à 20 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 20 h. 15 à 21 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 21 h. 15 à 22 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 22 h. 15 à 23 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

Au Panthéon

A 10 h. 25, tandis que vibrent les premiers notes du glas, les portes de la cathédrale sont ouvertes. Six hommes des pompes funèbres portent jusqu'au char funéraire le cercueil, clair, enveloppé d'un drap tricolore. Le cortège se reforme dans le même ordre, le service d'ordre s'échelonne ; il est environ 8 h. 30 et la foule attend toujours l'arrivée du cortège funéraire.

Il y a un temps d'arrêt sur la porte d'Arcole. Le gros bourdon de Notre-Dame sonne sans arrêt le glas. M. Albert Doumer, accompagné des membres de sa famille, gagne en automobile le Panthéon, par la rue de Valenciennes, le boulevard Saint-Germain, le boulevard Saint-Michel, au milieu d'une foule de plus en plus dense, le cortège arrive sur la place du Panthéon.

La façade du Panthéon a été décorée avec une sobriété pleine de grandeur.

Le catafalque, sous le dais, paraît bas et large. Deux grandes torches dorées ont été placées devant les colonnes centrales du fronton, d'autres torches d'argent aux angles du fronton. Une guirlande de fleurs entoure le catafalque. Les lampadaires sont allumés sous leur coiffe de crêpe. Des fleurs ont été déposées sur le catafalque par les associations d'anciens combattants, qui ont groupé leurs drapeaux en bouquet tricolore.

L'arrivée du convoi funèbre sur la place du Panthéon

Des autos, par un chemin détourné, amènent le groupe ému de femmes en long voile de deuil, groupées autour de Mme Paul Doumer, dont la douleur trouve un long écho dans les leurs.

Des fauteuils ont été placés sous le fronton pour les membres de la famille. A 10 h. 45, les sons de la fanfare de la Garde annoncent l'arrivée du cortège, en avance sur l'horaire. La batterie d'artillerie et les troupes de la garde du corps se déploient avec lenteur. Puis c'est la phalange des Ecrivains combattants.

A 11 h., le char funèbre s'arrête devant le Panthéon.

Les drapeaux, d'un seul mouvement, inclinent jusqu'au sol leurs franges dorées. Toutes les têtes sont découvertes. Un grand silence règne sur la place. Le cercueil est déposé sous le catafalque. Les couronnes, cependant, sont placées sur les marches du fronton et font deux immenses tapis floraux.

Le suprême hommage

M. Albert Lebrun prend place à gauche du monument. Il est entouré par le roi Albert, dont la haute silhouette domine celle de M. Doumer, dont le cercueil est à droite du président, et par le prince de Galles qui prend place à gauche. Viennent ensuite, à la droite du roi Albert, MM. Fernand Rabier, vice-président du Sénat; Fernand Boulson, président de la Chambre; André Tardieu; à la gauche du prince de Galles, le duc d'Acadie, le prince royal de Yougoslavie, l'empereur d'Ethiopie. Les ministres se rangent derrière le président Lebrun.

Toujours sous le fronton du monument, mais à droite, c'est la famille du défunt, M. Doumer, entouré de ses enfants, Mme Paul Doumer et ses filles, qui se penche vers l'épaule de l'un ou de l'autre, brisée de douleur, et l'on voit sur son visage une main qui se lève, guidant un mouchoir blanc vers les yeux.

Comme la suite du cortège ne cesse d'arriver, un cortège de délégations de la place, l'une éditée devant la Faculté de droit, l'autre devant la Faculté de médecine, le corps diplomatique, les sénateurs et les députés, les officiers généraux et les membres des corps constitués.

M. André Tardieu, un peu après neuf heures, quitte sa place, va jusqu'à Mme Paul Doumer, qu'il embrasse, et se penche vers elle, l'une et l'autre, l'une inclinée du buste et gagne la tribune éditée en bas des marches, tout à gauche. Le président du Conseil est assis à gauche, à côté de M. Doumer, avec une remarquable netteté l'éloge funèbre du grand disparu. Les haut-parleurs, bien réglés, portent à toute foule, sans trop les amplifier, les paroles de M. André Tardieu.

Le discours achevé, dès que le chef du gouvernement a regagné sa place, le défilé commence. C'est le général de Gaulle, qui vient à pied, saluer de sa main le cercueil, puis, dans l'ordre habituel, ce sont les bataillons, les escadrons, les batteries. Les drapeaux ont été vêtus de longs voiles de crêpe et les troupes ont une cadence rapide qui rythme le défilé.

En tête les grandes écoles, tous les régiments de la garde républicaine, les troupes de l'École Polytechnique, une délégation de l'École Navale, puis les grandes républicaines, casquées et gantées de blanc; l'infanterie ensuite, qui suit de près, les machines montées sur des affûts que traînent des chevaux; l'artillerie, les cavaliers.

A midi 10, le défilé des troupes est terminé. Le président du Conseil accompagne alors M. Albert Lebrun jusqu'au Panthéon.

Le discours achevé, dès que le chef du gouvernement a regagné sa place, le défilé commence. C'est le général de Gaulle, qui vient à pied, saluer de sa main le cercueil, puis, dans l'ordre habituel, ce sont les bataillons, les escadrons, les batteries. Les drapeaux ont été vêtus de longs voiles de crêpe et les troupes ont une cadence rapide qui rythme le défilé.

En tête les grandes écoles, tous les régiments de la garde républicaine, les troupes de l'École Polytechnique, une délégation de l'École Navale, puis les grandes républicaines, casquées et gantées de blanc; l'infanterie ensuite, qui suit de près, les machines montées sur des affûts que traînent des chevaux; l'artillerie, les cavaliers.

A midi 10, le défilé des troupes est terminé. Le président du Conseil accompagne alors M. Albert Lebrun jusqu'au Panthéon.

Le discours achevé, dès que le chef du gouvernement a regagné sa place, le défilé commence. C'est le général de Gaulle, qui vient à pied, saluer de sa main le cercueil, puis, dans l'ordre habituel, ce sont les bataillons, les escadrons, les batteries. Les drapeaux ont été vêtus de longs voiles de crêpe et les troupes ont une cadence rapide qui rythme le défilé.

En tête les grandes écoles, tous les régiments de la garde républicaine, les troupes de l'École Polytechnique, une délégation de l'École Navale, puis les grandes républicaines, casquées et gantées de blanc; l'infanterie ensuite, qui suit de près, les machines montées sur des affûts que traînent des chevaux; l'artillerie, les cavaliers.

A midi 10, le défilé des troupes est terminé. Le président du Conseil accompagne alors M. Albert Lebrun jusqu'au Panthéon.

Le discours achevé, dès que le chef du gouvernement a regagné sa place, le défilé commence. C'est le général de Gaulle, qui vient à pied, saluer de sa main le cercueil, puis, dans l'ordre habituel, ce sont les bataillons, les escadrons, les batteries. Les drapeaux ont été vêtus de longs voiles de crêpe et les troupes ont une cadence rapide qui rythme le défilé.

En tête les grandes écoles, tous les régiments de la garde républicaine, les troupes de l'École Polytechnique, une délégation de l'École Navale, puis les grandes républicaines, casquées et gantées de blanc; l'infanterie ensuite, qui suit de près, les machines montées sur des affûts que traînent des chevaux; l'artillerie, les cavaliers.

A midi 10, le défilé des troupes est terminé. Le président du Conseil accompagne alors M. Albert Lebrun jusqu'au Panthéon.

Le discours achevé, dès que le chef du gouvernement a regagné sa place, le défilé commence. C'est le général de Gaulle, qui vient à pied, saluer de sa main le cercueil, puis, dans l'ordre habituel, ce sont les bataillons, les escadrons, les batteries. Les drapeaux ont été vêtus de longs voiles de crêpe et les troupes ont une cadence rapide qui rythme le défilé.

En tête les grandes écoles, tous les régiments de la garde républicaine, les troupes de l'École Polytechnique, une délégation de l'École Navale, puis les grandes républicaines, casquées et gantées de blanc; l'infanterie ensuite, qui suit de près, les machines montées sur des affûts que traînent des chevaux; l'artillerie, les cavaliers.

A midi 10, le défilé des troupes est terminé. Le président du Conseil accompagne alors M. Albert Lebrun jusqu'au Panthéon.

Le discours achevé, dès que le chef du gouvernement a regagné sa place, le défilé commence. C'est le général de Gaulle, qui vient à pied, saluer de sa main le cercueil, puis, dans l'ordre habituel, ce sont les bataillons, les escadrons, les batteries. Les drapeaux ont été vêtus de longs voiles de crêpe et les troupes ont une cadence rapide qui rythme le défilé.

En tête les grandes écoles, tous les régiments de la garde républicaine, les troupes de l'École Polytechnique, une délégation de l'École Navale, puis les grandes républicaines, casquées et gantées de blanc; l'infanterie ensuite, qui suit de près, les machines montées sur des affûts que traînent des chevaux; l'artillerie, les cavaliers.

A midi 10, le défilé des troupes est terminé. Le président du Conseil accompagne alors M. Albert Lebrun jusqu'au Panthéon.

...et celui des Anciens Combattants

Les autos qui emportent le monarque et les allées royales se perdent dans une foule immense qui salue avec sympathie les hôtes de la France en deuil.

Au tour de M. André Tardieu les ministres viennent reprendre place cependant que, dans les tribunes, aux invités officiels qui sont partis succèdent des curieux.

Les Anciens Combattants, massés dans la rue Soufflot, commencent à leur tour à défilé, drapeaux en tête, devant le catafalque. Une bonne demi-heure se passe pendant laquelle de toutes les rues voisines la foule vient envahir la place, circule dans tous les sens et rend bientôt impossible la fin du défilé.

Du Panthéon au Cimetière Vaugirard

Tout semble terminé. On s'étonne de voir M. André Tardieu et les ministres rester en haut des marches alors que la famille depuis longtemps s'est retirée à l'intérieur du Panthéon.

Une voiture funèbre, un fourgon automobile au fanion blanc et noir, font soudain les rangs pressés des Parisiens qui attendent l'heure d'un défilé devant le corps qui avait été annoncé. Le fourgon ne peut passer.

Il recule, pénètre à l'intérieur des grilles, vient se ranger au bas des marches. Des employés des pompes funèbres y glissent le cercueil qu'ils viennent de retirer du catafalque. M. Emery, gendre du président Doumer; M. Hulsman et le général Braconnier prennent place dans le fourgon qui fait le tour de la place et vient se ranger à l'entrée de la crypte.

De longs instants se passent. Les ministres rejoignent le président du Conseil. Des autos s'alignent. Un foule s'écoule vers ce nouveau cortège. Enfin, Mme Paul Doumer paraît et le convoi, sans escorte, sans appareil, s'ébranle vers le cimetière Vaugirard, où l'inhumation a eu lieu en toute simplicité.

Une toute petite manifestation a lieu aux abords du Panthéon; comme M. Edouard Herriot regagne sa voiture, deux ou trois jeunes gens poussent des cris qui sont jugés déplacés, en ce jour de la foule, qui fait taire les manifestants et témoigne au président du Parti radical sa sympathie par une ovation discrète.

A Nancy et au Val d'Ajol, des couronnes de palmiers et des gerbes de fleurs ont été déposées sur les tombes du lieutenant André Doumer et du docteur Armand Doumer.

A Lorient, le conseil municipal a décidé de donner le nom de M. Paul Doumer à une rue de la Cité. La séance fut ensuite levée en signe de deuil.

Le 48^e Congrès National de la Ligue française de l'enseignement, qui s'est ouvert hier à Toulouse, a levé sa séance après l'éloge funèbre du Président Doumer, fait par M. Billière, maire.

Des services religieux ont également été célébrés à Alger, Rabat et Casablanca.

A l'occasion des funérailles de M. Doumer, les boursiers de Bruxelles ont observé hier après-midi, à 13 h., une minute de silence.

Un service funèbre a été célébré hier à la Cathédrale d'Arras, sous la présidence du général de France, la colonie française, les membres du corps consulaire et de nombreuses personnalités belges y assistaient.

A Londres, les couleurs de la France, noyées de l'éclat de l'ordre du Gouvernement anglais.

Détail curieux: même le navire-école, ancêtre sur la Tamise, a remplacé le pavillon britannique par le drapeau tricolore. Reçu par le capitaine de la Cathédrale de Westminster.

En province également des messes de Requiem ont été célébrées, notamment à Manchester.

Le chancelier Brüning a assisté au service qui a eu lieu à l'église Saint-Paul, de Berlin, où le maréchal Hindenburg s'était fait représenter par M. Meisner, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Reich.

A Rome, à Madrid, à Séville, à Lisbonne, à Luxembourg, à Vienne, à Budapest, à Prague, à Sofia, à Bucarest, à Opatowitz, à Stamboul, à Téhéran, Stockholm, à Copenhague, à Oslo, à Helsingfors, à Varsovie, à Bangkok, à Philadelphie, des services funèbres ont également été célébrés.

De tous les redressements d'énergie. Tombé comme un soldat au danger, qu'il soutie sa vie dédaigné, il nous lègue deux devoirs, dont l'accomplissement ont été le seul hommage qu'aurait accepté sa modestie: celui d'aider et de porter notre affection, à porter le deuil, celui d'aider la France à remplir son destin par les vertus de l'union et les vertus de l'action.

IL RESTE ENCORE 10 CADAVRES SOUS LES RUINES DES MAISONS DE CALUIRE

On a retiré encore des débris du corps de Mlle Anne-Marie Ducoté, âgée de 19 ans, fille d'un enfant de 2 ans, et de son époux Félix, qui sont encore sous les ruines.

Hier matin, un cadavre atrocement mutilé a été encore retiré. Il s'agit vraisemblablement de celui de Mlle Nerolle, âgée de 28 ans.

On a donc retiré des débris vingt cadavres. Dix restent encore ensevelis.

UNE AUTRE MAISON S'EST ÉCOULÉE PRES DE LYON

Une maison s'est écroulée, hier, à Caillou-Pontaine. Il n'y a eu fort heureusement aucun accident de personne. Les dégâts sont assez élevés.



Les délégués de la Solidarité laïque du Nord entourant leur président, M. RICHEZ, que l'on voit au centre du premier plan, ayant à sa droite M. NIGEON, trésorier et à sa gauche, M. BIGOT, vice-président.

La Solidarité laïque du Nord, l'important groupement qui comprend plus de 6.000 membres, a tenu, hier, son assemblée générale annuelle à Lille. M. Richez, directeur de l'É. P. M. de Douai, président de la Solidarité laïque du Nord; Mme Froulle, de Douai, vice-présidente; MM. Bigot, de l'École de Monceau-Saint-Waast; et M. Duval, de Valenciennes, vice-présidents; MM. Dupont et Morenval, secrétaires; M. Nigeon, trésorier.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1931 et du compte administratif, la situation matérielle et morale de la Société fut examinée, ainsi que l'œuvre de l'Union et des Fédérations Solidaristes Universitaires. La séance fut levée à 16 h. 35.

M. RAMETTE, DÉPUTÉ COMMUNISTE DE DOUAI SERAIT LIBÉRÉ

M. Delevalle, avocat à la Cour de Douai, défendeur de M. Ramette, député communiste de Douai, détenu à la prison de Valenciennes, vient de recevoir la lettre suivante du ministre de la Justice :

« Vous avez bien voulu me demander d'ordonner la mise en liberté de M. Ramette, détenu à la maison d'arrêt de Valenciennes, en raison de l'arrêt de la Cour d'Appel de Douai, en date du 9 avril 1932, qui a condamné Ramette à dix-huit mois d'emprisonnement, n'ayant pas acquiescé à la décision de la Cour d'Appel de Douai, en cassation formée par le condamné contre cette décision, la peine prononcée ne peut actuellement faire l'objet d'une mise en liberté provisoire. »

Il est loisible, toutefois, à M. Ramette, de saisir d'une demande de mise en liberté provisoire, la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Douai, compétente, en application des dispositions de l'article 116 du Code d'instruction criminelle.

« Je vous prie de vouloir bien adresser à M. Ramette, par l'intermédiaire de M. Delevalle, avocat à la Cour de Douai, un avis de libération, en application des dispositions de l'article 116 du Code d'instruction criminelle. »

« D'autre part, dans les milieux russes de Berlin, on a découvert l'identité exacte de l'assassin du Président de la République. C'est un officier de l'armée russe qui confirme que l'assassin faisait à Prague de la propagande soviétique. »

LES GRANDES FÊTES MUSICALES DE ROUBAIX

Les grandes fêtes musicales de Roubaix, organisées à l'occasion du 24^e congrès de la Fédération des Sociétés musicales de France, ont obtenu le plus grand succès.

Voici la liste des diverses manifestations de la journée de dimanche 13 mai :

A 9 h. 30, concours de chant de l'Harmonie musicale de Roubaix et du Pas-de-Calais, à l'Hippodrome-Théâtre, sous la présidence de M. Alfred Brunet, membre de l'Institut, inspecteur des études musicales.

Programme : Ouverture du congrès et rapport moral par M. Léon Mandin. Fête joyeuse, fantaisie pour trompe et piano de M. Arthur Defler, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

A 11 h. 30, distribution des récompenses de l'Harmonie musicale de Roubaix et du Pas-de-Calais, sous la présidence de M. Alfred Brunet.

La Musique municipale de la Grande Harmonie de Roubaix a donné à l'occasion de la fête de l'Enfant-Roi et de l'Entrée Symphonique de M. Messidor.

A 12 h. 15, remise du fanion fédéral, sur le pont de la Gare, sous la présidence de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

A 12 h. 30, réception officielle de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 12 h. 45 à 13 h., concert-œuvres par la Fanfare du Commerce d'Armentières, brillante exécution de 106 exécutants, qui sous la direction de M. Arthur Defler, exécutera « Quatre études honnoises » (1812), de P. Tchaïkovski ; « Prélude et Allegro », de F. Andrievsky.

De 13 h. 15 à 14 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 14 h. 15 à 15 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 15 h. 15 à 16 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 16 h. 15 à 17 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 17 h. 15 à 18 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 18 h. 15 à 19 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 19 h. 15 à 20 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 20 h. 15 à 21 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 21 h. 15 à 22 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

De 22 h. 15 à 23 h., concert-œuvres de M. Alfred Brunet, directeur de la Fédération des Sociétés musicales de France, et M. Paul Doumer, président de la Fédération des Sociétés musicales de France.

Des 8 h. 15, la place de Notre-Dame, dont l'aire sablée est dégagée, est fermée par une foule silencieuse, doulousement recueillie, derrière un large cordon d'agents.

Les troupes, musique en tête, tambours et clairons entourés de volles noirs, s'en viennent occuper leurs positions. Sabre au clair, plusieurs batteries de cuirassiers se massent au service d'ordre s'échelonne ; il est environ 8 h. 30 et la foule attend toujours l'arrivée du cortège funéraire.

L'arrivée du cortège à la cathédrale

Bientôt la cloche de la cathédrale fait entendre ses sons graves, lentes entre deux battements de notes claires.

Il est 9 h. 10. Les organes diffusent par les hauts-parleurs, à grands éclats, les chants funèbres. Le portail central est grand ouvert et laisse voir la nef brillamment éclairée.

À 9 h. 15, le cortège, à 9 h. 15 environ, de la rue d'Arcole, le cortège dont la tête dépasse le pont. Les chars sont au nombre de huit, sans compter le corbillard qui déborde de lourdes couronnes de fleurs et de couronnes de fleurs. Le deuil de cet immense purpure sombre dont est ornée la grande place, le corbillard dont l'atelage est maintenu par deux valets à bicorne et deux boîtes.

Et voici que s'avancent les personnalités qui tiennent les cordons. Un même serrement de cœur étirent la foule. A ce moment, les chars vont se ranger rue Dante, tandis que le corbillard s'arrête au parvis de Notre-Dame.

Le service religieux

D'un seul coup, le long cortège s'immobilise. Six cents personnes, au milieu duquel repose le Président. Puis, lentement, le cortège pénètre dans l'église métropolitaine.

Les évêques, qui sont nombreux, ont gardé, pour prendre part au cortège, leurs vêtements de chœur, c'est-à-dire le rochet et la mitre et le camail violet, sur lequel leurs croix d'or. Ils se recroisent à leur entrée toutes les personnalités du cortège. Le cardinal Verdier accueille le roi des Belges et les représentants des puissances étrangères.</